

Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

VENTES

FII03493

Audrey LISE-CADORE Avocat

Centre Commercial Carrefour Dillon
Immeuble Rocade 3ème Etage
97200 FORT DE FRANCE
TEL 0596604472

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES ROLE N° 24/00018

Il sera procédé le **MARDI 8 OCTOBRE 2024 à 10 HEURES** à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Fort de France, Palais de Justice, Cité Judiciaire, 35 Bd du Général de Gaulle, 97200 Fort de France, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

D'un terrain situé au **Vauclin** lieudit **Escarville** cadastré section P n° 469 et de la maison y édifiée.

Selon procès-verbal de description dressé le 26/02/2024 par Me DENIS-BERTIN, commissaire de justice, près le TJ de Fort de France :

Le terrain présente une forte déclivité dans le sens Nord-Sud avec un dénivelé total de 22 m de large pour 48m de long.

Maison construite en béton avec un toit en tôle, édifiée sur deux niveaux, semi enterré, relativement récente mais non terminée, avec extérieur.

Outre le local en sous-sol, la maison est constituée, d'un séjour avec coin cuisine, d'une chambre, d'une terrasse, d'une salle de WC et d'un dégagement.

Le Séjour : le plafond est recouvert d'un lambris en PVC, les murs sont en béton peint, le sol est recouvert de carreaux de faïence.

Les huisseries, porte d'entrée en aluminium avec sur le côté des jalousies security, une fenêtre avec jalousies security en aluminium, une baie vitrée coulissante en aluminium, les installations électriques sont relativement récentes : deux plafonniers, prises courant, interrupteurs.

Coin cuisine : Le plafond est recouvert d'un lambris en PVC, il manque quelques lames de ce lambris. Les murs sont recouverts d'une simple sous-couche, le sol est recouvert de carreaux de faïence. Le plan de travail de travail en bois mélaminé est endommagé.

La chambre : Le plafond est recouvert d'un lambris en PVC. Les murs sont en béton peint, à l'exception de la cloison de séparation avec la salle de bain qui est en bois.

Salle de bain : Une douche italienne avec porte, un lavabo, un WC

Terrasse : recouverte d'un auvent avec charpente en bois

Local en sous-sol : n'est pas terminé. Il manque les huisseries et est grand ouvert sur l'extérieur.

Des Photographies sont jointes au PV de description de Me DENIS-BERTIN.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe des saisies immobilières ou au Cabinet de l'avocat, Maître A LISE-CADORE.

Pour la visite des lieux il convient de s'adresser à la SASU DENIS BERTIN, Commissaire de justice : Tél. 70.50.13.

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix en un seul lot de QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90.000 euros).

Les enchères sont portées par Ministère d'avocats inscrits au barreau de Martinique.

Renseignements au Cabinet de Me A. LISE-CADORE, avocat, Tél 0596604472

FII03487



SELARL ATHANASE & ASSOCIES
Maître Régine ATHANASE
Avocat au Barreau de Martinique
Résidence Kalinago - Rue de la libération
Tel. 0596 70 20 93
ar.avocat@selarliathanase.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ROLE N°: 20/67

Il sera procédé le **MARDI 08 OCTOBRE 2024 à 10 HEURES**, à l'audience de vente du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire - 35, Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Un ensemble immobilier dénommée « **RESIDENCE FELICITE** » sur un terrain de 3.634 m², situé à Schoelcher, lieudit Plateau Fofo Est, Rue Raphaël Félicité, cadastré section K, numéro 403 et consistant en les lots de copropriété :

- LOT N° 14 : consistant en un appartement de type F5 situé au 4ème étage du Bâtiment A portant le numéro A14 représentant les 392/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 81/10000èmes des parties communes particulières du Bat A d'une surface 130,54 m² et 38,86 m² de terrasse et situé au 4ème étage

- LOT n° 214 consistant en garage couvert pour véhicule automobile représentant les 14/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- LOT n° 405 consistant en un emplacement de parking en plein air avec les 4/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est occupé par un locataire. Selon procès-verbal de description de Maître Marielle ABAUTRET, Commissaire de justice associé de la SCP MICHEL et AUBRET, à Fort-de-France, dressé le 07 septembre 2020.

Pour toute visite des lieux, s'adresser à l'étude MICHEL ET ABAUTRET : 05.96.71.44.04

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : **DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000 €)**

Le cahier des clauses et conditions a été déposé au greffe des saisies immobilières Tribunal judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de Maître. R. ATHANASE, Avocat soussigné.

Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique.

Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL ATHANASE & ASSOCIES

F131875

Avis simplifié

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Le 8 octobre 2024 à 10h
Au Tribunal Judiciaire de Fort-de-France (97200), au Palais de Justice, 35 Boulevard du Gal de Gaulle, devant Madame, Monsieur le Juge de l'Exécution

UN ENSEMBLE BÂTI A Fort-de-France (97200) sis 111, Route de Moutte, cadastré BW, numéro 64
MISE A PRIX :
260.000 euros avec possibilité de baisses successives des mises à prix de 10%, en cas de carence d'enchères
S'adresser à Maître Gaëlle de THORE, Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200 FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 / Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE, où le cahier des conditions de

vente déposé le **19 avril 2024** peut être consulté / Pour la visite, en l'étude de Maître **Beauregard**, huissier de justice. Tel : 05.96.61.09.62

F131876

AVIS DETAILLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Le 8 octobre 2024 à 10h
Au Tribunal Judiciaire de Fort-de-France (97200), au Palais de Justice, 35 Boulevard du Gal de Gaulle, devant Madame, Monsieur le Juge de l'Exécution

EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur de :

UN ENSEMBLE BÂTI à Fort-de-France (97200) sis 111, Route de Moutte, cadastré BW, numéro 64, constitué d'un terrain de 16 a 98 ca, soit 1698 m², sur lequel repose une construction en dur sur trois niveaux, comprenant :

- Au rez de chaussée : une chambre, une salle d'eau, un garage

- Au premier niveau : une salle à manger, une cuisine

- Au deuxième niveau : un salon, une chambre, une salle d'eau, toilette, une véranda d'angle ;

- Au troisième niveau : deux chambres, deux salles d'eau, une terrasse.

La construction occupe une surface globale de 244,62 m² (une surface habitable de 136,16 m² et autres surfaces de 108,46 m²) soit une surface plancher pondérée de 189,89 m².

MISE A PRIX : 260.000 euros avec possibilité de baisses successives des mises à prix de 10%, en cas de carence d'enchères

Cette vente a lieu à la requête de La SELARL MONTRAVERS - YANG-TING, représentée par Maître Yohann YANG-TING, demeurant à Rue des Arums - 97229 LES TROIS ILETS, ayant pour Avocat Maître Gaëlle de THORE,

demeurant 1 Avenue Condorcet, 97200 Fort de France - Tel : 0596746155.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de FORT DE FRANCE.

S'adresser à Maître Gaëlle de THORE, Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200 FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 / Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE, où le cahier des conditions de

vente déposé le **19 avril 2024** peut être consulté / Pour la visite, en l'étude de Maître **Beauregard**, huissier de justice. Tel: 05.96.61.09.62

MARCHÉS PUBLICS

F131904



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la gestion du cimetière du Mouillage Sud, la commune de SAINT-PIERRE a lancé une procédure de reprise de concessions présumées à l'abandon sur les cimetières.

Une première constatation aura lieu le **Mardi 8 Octobre 2024 à 9H00** au cimetière en présence de M. le Maire.

Vous pouvez consulter la liste des concessions présumées à l'abandon à la

mairie et aux portes du cimetière. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.
Saint-Pierre, le 03 septembre 2024
Le Maire,

Christian RAPHA

F131902



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

1 / IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN (GCSMV)
Pouvoir adjudicateur :
Madame Agnès FROUX
Administrateur
Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin
BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN
Tel : 05 96 48 81 37-Fax : 05 96 48 82 70

2 / OBJET DE LA CONSULTATION : REHABILITATION, FOURNITURE ET MAINTENANCE DU SYSTEME D'APPEL MALADE INFIRMIERE SUR LA CITE HOSPITALIERE DE MANGOT VULCIN
En application des articles R 2123-1(1°) - R 2123-4 - R 2131-12 -du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018, la présente Consultation est lancée sous forme de Procédure Adaptée.

Classification CPV de l'objet principal :
=> Classification CPV : 45312100-8 « Travaux d'installation de systèmes d'alarme et antennes »

Visite recommandée :
Préalablement à l'élaboration de sa proposition et à la remise de son offre, le Candidat pourra, s'il le souhaite, procéder à une visite afin d'identifier les différentes installations et équipements concernés par la Procédure.

Cette visite est à définir avec l'encadrant Maintenance Courant Fort - Courant Faible /GTC / SSI et Automatismes (coordonnées téléphoniques : article 11 du Règlement de la Consultation).

Elle se déroulera dans la semaine 37 : le Mardi 10 septembre 2024 à 10 h 00 précises.

3/ LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION : se référer au R.C.
4 / CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La Prestation fait l'objet d'un (01) Lot Unique dont les descriptifs et caractéristiques sont mentionnés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et ce pour permettre aux soumissionnaires de mieux apprécier la nature du besoin.

Les Candidats peuvent présenter une offre soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entreprises solidaires.

Les variantes ne sont pas acceptées.
5 / DUREE DE LA PRESTATION : UN (01) an reconductible DEUX (02) fois.
6 / CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement : Budget du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin

- Paiement : Mandat administratif

- Délai de paiement : 60 jours

- Unité monétaire utilisée : Euro

- Offres et documents associés : uni-

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

quement en français

7 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : Sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats relatifs à leurs qualités et capacités, décrites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142 -1 ; R 2143-3 ; R 2143-4 ; R 2143-5

du Décret n° 2018-10750 du 03 décembre 2018).

8 / CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation.

9 / CONDITIONS DE DELAI

* Date limite de réception des offres : le **LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 à 12 heures** (heure de Martinique)

* Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10/ CONDITIONS DE TRANSMISSION

DES OFFRES

Définies dans le Règlement de la Consultation (R.C.)

11/ DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Le **VENDREDI 30 AOUT 2024**

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

12 / Adresse où les renseignements peuvent être obtenus :

12.1 - D'ordre administratif

Nom de l'organisme : **GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN**

Correspondant :

Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin
Tél : 05 96 48 88 38-Fax : 05 96 48 82 70

Adresse Internet URL : <http://gcsvm.e-marchespublics.com>

12.2 - D'ordre technique

Nom de l'organisme : **GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN**

Madame Liliane MOUILLOU

Encadrant Maintenance Courant Fort - Faible / GTC / SSI et Automatismes
Cité Hospitalière de Mangot Vulcin
Services Techniques

Quartier Mangot-Vulcin - Route du Vert-Pré - 97232 Lamentin

Tél. : 05 96 48 88 52 / 06 96 31 74 48 - Fax : 05 96 48 82 81

E-mail : Liliane.MOUILLOU@chu-martinique.fr

13 / Adresse où l'on peut retirer le Dossier de Consultation :

+ Soit au GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN

Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél. : 0596 48 88 38/Fax : 0596 48 82 70

+ Soit sur le Site Internet suivant : <http://gcsvm.e-marchespublics.com>

14 / Adresse où les Dossiers doivent être envoyés : celle mentionnée au 12.1 du présent Avis.

ANNEXES

Annexe I : Synoptique du système d'appel malade infirmière ASCOM

Annexe II : Synoptique du système d'appel malade infirmière ZETTLER

Annexe III : Maintenance du système d'appel malade infirmière constructeur 1

Annexe IV : Maintenance du système d'appel malade infirmière constructeur 2

Annexe V : Planification des réceptions partielles

Fait au Lamentin, le mercredi 28 août 2024

L'Administrateur,

Agnès FROUX

Restaurer les mangroves :

Fanny Fontan



Palétuvier dans mangrove. Photo d'illustration DL

La Fondation de la Mer et l'Ifreco (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) ont annoncé en juin dernier les quatre nouveaux projets ciblant la restauration des mangroves en outre-mer qui ont depuis rejoint SOS Corail. Cette plateforme de financement participatif permet d'agir et de protéger les coraux, mais aussi les mangroves et les herbiers. Chaque citoyen, chaque entreprise peut agir concrètement.

Le 2 avril 2024, la Fondation de la Mer et l'Ifreco (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) ont lancé un appel à projets dans le cadre du programme de financement participatif SOS Corail, visant à préserver les mangroves dans les territoires d'outre-mer français.

Elles annonçaient début juin avoir sélectionné, dans le cadre de cette initiative, quatre nouveaux projets qui ont depuis rejoint la plateforme de financement SOS Corail. Des projets qui s'inscrivent dans une démarche de protection et de restauration de ces écosystèmes cruciaux, tout en sensibilisant les populations locales à une meilleure gestion des mangroves.

« Les mangroves sont des forêts tropicales situées à l'interface entre terre et mer, le long des côtes et des estuaires. Indispensables à la vie de nombreuses espèces de poissons, crustacés, mollusques mais aussi amphibiens et oiseaux, elles abritent une faune et une flore très riches. Véritables puits de carbone, avec une capacité de stockage cinq fois supérieure à celle des forêts continentales, elles permettent également de limiter l'érosion des sols, de préserver les littoraux des catastrophes naturelles et jouent donc un rôle primordial contre les effets du réchauffement climatique. Au-delà de préserver la biodiversité, les mangroves sont une source d'activités économiques incontournables pour les populations locales » rappellent la Fondation de la Mer et l'Ifreco dans un communiqué commun daté du 4 juin dernier.

Selon l'UNESCO, les mangroves disparaissent trois à cinq fois plus vite que les pertes forestières mondiales globales : leur déclin a des impacts écologiques et socio-économiques graves.

En 2021, en partenariat avec l'Ifreco, la Fondation de la Mer a créé la plateforme de financement participatif SOS Corail.

Elle permet de récolter et de redistribuer des fonds pour déployer des actions concrètes dans le but de préserver ces écosystèmes.